



**DP : Direction de la Population**

- DF : Division de la Planification Familiale
- DSMI : Division de la Santé Maternelle et Infantile
- DSU : Division de la Santé Scolaire et Universitaire
- S.RG : Service de la Réhabilitation et de la Gérontologie
- S.Adm : Service Administratif

**DELM : Direction de l'Epidémiologie et de la Lutte contre les Maladies**

- DMT : Division des Maladies Transmissibles
- DMNT : Division des Maladies Non Transmissibles
- DHM : Division de l'Hygiène du Milieu
- S.SE : Service de la Surveillance Epidémiologique
- CNRP : Centre National de Radio Protection
- CAPM : Centre Ant-Poison et de Pharmacovigilance du Maroc
- INH : Institut National d'Hygiène
- S.oncologie : Service d'Oncologie
- S.Adm : Service Administratif

**DHSA : Direction des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires**

- DH : Division des Hôpitaux
- DSA : Division des Soins Ambulatoires
- DS : Division des Espaces et Services
- DA : Division de l'Assistance
- CNTH : Centre National de Transfusion sanguine et de Hématologie

**DMP : Direction du Médicament et de la Pharmacie**

- DP : Division de la Pharmacie
- DLNCM : Division du Laboratoire National de Contrôle des Médicaments
- SI : Service d'Inspection

**DEM : Direction des Equipements et de la Maintenance**

- DBA : Division de Bâtiements et de l'Architecture
- DMEB : Division du Matériel et des Equipements Biométriques
- DPP : Division du Patrimoine et de la Programmation
- S.Marchés : Service des Marchés

**DPRF : Direction de la Planification et des Ressources Financières**

- DF : Division Financière
- DPE : Division de la Planification et des Etudes
- DC : Division de la Coopération
- DRAMED : Division de la mise en œuvre du Régime d'Assistance Médicale

**DRH : Direction des Ressources Humaines**

- DCP : Division de Gestion du Personnel
- DF : Division de la Formation
- DCSF : Division du contrôle de la santé des fonctionnaires

**DRC : Direction de la Réglementation et du Contentieux**

- DR : Division de la Réglementation
- DCAP : Division du Contentieux et des Affaires Professionnelles
- DP : Division de Partenariat